

Redoubler avec 16,4 de moyenne par choix, ou pas ?

Par **ESTEKKE**, le **28/12/2012** à **00:53**

Bonjour à tous et à toutes,

Pour expliquer rapidement ma situation, je suis actuellement en 1ère année de BTS Notariat et par défaut, j'ai du m'inscrire au CNED.

Avec 16,4 de moyenne, on me propose de passer en 2nde année en Institut des Metiers du Notariat (IMN), mais j'hésite. Je ne me sens pas prête, j'ai l'impression de n'avoir rien appris au CNED. J'ai peur de passer en 2nde année et de ne pas avoir le niveau. :S

Cependant, je souhaite finir en Master Immobilier / Patrimonial. J'ai déjà redoublé en 3ème pour cause de longue maladie (purpura rhumatoïde avec insuffisance rénale pour les mauvais curieux)...

J'ai peur que redoubler encore une fois joue en ma défaveur ! :-/ Je ne sais plus quoi faire... Est ce vraiment pénalisant de redoubler 2x ? Que me conseillez vous ?

Je vous remercie d'avance, j'attends vos réponses avec impatience ! :-)

Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Par **Yn**, le **28/12/2012** à **11:26**

Si tu souhaites intégrer un M2 Immobilier ou gestion du patrimoine, pourquoi avoir opté pour un BTS ? Le système universitaire me paraît plus approprié.

Surtout, une fois le BTS obtenu (bac+2), de très nombreuses universités refusent l'inscription en licence (bac+3) et n'autorisent que l'inscription en L2 pour des étudiants sortant d'un BTS. Tu perdras donc encore une année.

Par **ESTEKKE**, le **28/12/2012** à **11:29**

Ça ne répond pas vraiment a ma question...

Autrement je prévois de faire faire une L3 Pro Immobilier puis une L3 Général... Si j'ai chois

ce parcours, c'est parce qu'il m'intéresse et que j'ai envie de l'étudier. Je ne choisirai pas de faire une L1 et L2 de droit général par défaut...

Par **Yn**, le **28/12/2012** à **11:58**

Au contraire, ma remarque me semble pertinente : tu demandes si accumuler des années de retard peut jouer en ta défaveur, et tu nous précises qu'après ton BTS, tu souhaites faire une L3 pro, puis une L3 générale, pour ensuite intégrer un M1 puis un M2 immobilier ou gestion du patrimoine.

Au final, si on écarte l'année de retard que tu as déjà qui n'a pas grande importance, ton cursus dans le supérieur va durer plus longtemps qu'un cursus classique licence-master.

Donc oui, cela risque d'énormément te pénaliser, notamment :

- La perplexité du directeur du M2 : une étudiante qui obtient de bons résultats décide de recommencer une année, pourquoi ?

- La L1 et la L2 sont des années importantes, surtout si tu souhaites t'orienter vers l'immobilier, le droit administratif et le droit de l'urbanisme sont des matières utiles

- Au-delà de ça, pourquoi choisir une filière pro qui lance rapidement sur le marché du travail alors que tu souhaites poursuivre en M2 à l'université où les places sont chères et la priorité donnée aux étudiants qui ont suivi un parcours classique ?

Voici les principales objections qui peuvent être relevées. Tout n'est pas non plus catastrophique, si tu souhaites continuer en M2, le choix le plus approprié me semble être de terminer ton BTS, puis t'inscrire en L2 pour pousser jusqu'au M2.

Par **ESTEKKE**, le **28/12/2012** à **12:25**

C'est un point de vie et je suis d'accord. Cependant, je n'ai pas l'impression de perdre une année en faisant licence pro et une licence générale. Au final j'aurai deux licences...

La licence pro immobilier m'intéresse vraiment, tout comme mon BTS actuel et tout comme certains masters, alors que les 2 premières années de licence générale ne m'attirent pas autant...

Admettons que je fasse un cursus dit classique, L1, L2, L3 classique, rien que par intérêt j'irais quand même faire une L3 Pro Immo, parce que ça m'intéresse vraiment.

Je comprends le côté "professionnel" de la licence. Mais je ne comprends pas pourquoi il ne permettrait pas de continuer des études étant donné que spécialisé dans l'immobilier, il aborde des sujets plus en rapport dans ce domaine que la licence générale.

Sinon pour la question du pourquoi je souhaite redoubler, c'est parce que je n'ai pas

confiance en moi. Ou plutôt je n'ai pas confiance dans les cours du CNED... J'ai de bonnes notes mais je ne sors rien de cette année. Je trouve les livres incomplets et je n'aimerais pas redoubler ma 2nde année parce que j'aurais raté ma première année sans m'en rendre compte... Je suis assez perdue. Et je n'ai pas envie de redoubler si c'est pour m'handicaper...

Par **marianne76**, le **29/12/2012** à **16:03**

Bonjour,

[citation]La licence pro immobilier m'intéresse vraiment, tout comme mon BTS actuel et tout comme certains masters, alors que les 2 premières années de licence générale ne m'attirent pas autant...

[/citation]

C'est bien dommage parce que les deux premières années de droit sont très formatrices et elles vous auraient été profitables compte tenu de ce que vous voulez faire plus tard. Pour enseigner dans les licences classiques mais aussi dans une licence pro je peux vous dire que le niveau n'est pas du tout équivalent